



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-247600505-20240912-B018-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2024

Affichage : 16/09/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le vendredi 6 septembre 2024.

**Etaient présents** : GIRARD Serge, Président, CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président, DUBOCAGE Kévin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, DHERVILLEZ Pascale, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau, SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau, PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau

**Excusée :**

- Mme VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau

**Pouvoirs de :**

- M. NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président à M. CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,
- Mme BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente à M. FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président

**Assistait également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services

---

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	11
Quorum	8
Nombre de votants	13

**Délibération n° B018/2024**

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LE CABINET FINANCES T&A SECTEUR PUBLIC POUR REALISER LES MISSIONS D'UN DIRECTEUR FINANCIER EXTERNALISE**

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LE CABINET FINANCES T&A SECTEUR PUBLIC POUR REALISER LES MISSIONS D'UN DIRECTEUR FINANCIER EXTERNALISE**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article I. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Depuis le 22 juillet 2024, la responsable du service finances a quitté la collectivité. A ce jour, il n'y a pas de candidatures pour la remplacer.

Pour pouvoir assurer le bon fonctionnement de la collectivité et du service finances, en l'absence de candidatures pour remplacer le poste de responsable du service finances, un contact a été pris avec un cabinet extérieur, le cabinet finances T&A Secteur public, qui propose une mission de directeur financier externalisé.

Ce cabinet pourrait travailler sur les missions suivantes :

- 1) Gestion financière et comptable :
  - Accompagnement à la définition et la mise en œuvre des orientations financières et budgétaires stratégiques de la collectivité ;
  - Optimisation des ressources fiscales ;
  - Préparation des CLECT ;
  - Suivi de l'exécution budgétaire ;
  - Supervision de la tenue de la comptabilité selon les principes du CGCT ;
  - Gestion de la trésorerie ;
  - Gestion de la dette et de la dette garantie ;
  - Sécurisation des procédures ;
  - Accompagnement des agents comptables et montée en compétence ;
  - Optimisation des circuits de gestion comptables et des procédures.
- 2) Conformité réglementaire
  - Audit des comptes annuels pour assurer la régularité et la sincérité des comptes ;
  - Vérifications spécifiques pour la conformité aux textes légaux et réglementaires, y compris les rapports de gestion, les conventions réglementées et les contrats.

### 3) Préparation et clôture budgétaire

- Programmation et mise en exécution du calendrier budgétaire (Préparation, Exécution, Clôture)
- Réunions préparatoires au budget, assistance à l'arbitrage budgétaire et montage opérationnel de tous les budgets de la collectivité ;
- Préparation et production documentaire du Débat d'Orientations Budgétaires ;
- Production et déploiement des maquettes budgétaires et des documents règlementaires obligatoires
- Accompagnement au montage et à la formalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement.

### 4) Rapports supplémentaires

- Réalisation des diligences nécessaires à la préparation des autres rapports légaux ou règlementaires requis.

La durée de la mission serait de 3 mois, renouvelable 1 fois, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Le coût de cette mission est de 19 995,63 €, pour 3 mois.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Président à signer le contrat avec le cabinet FINANCES T&A Secteur public pour réaliser les missions d'un directeur financier externalisé, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024, pour une durée de 3 mois, renouvelable 1 fois

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE